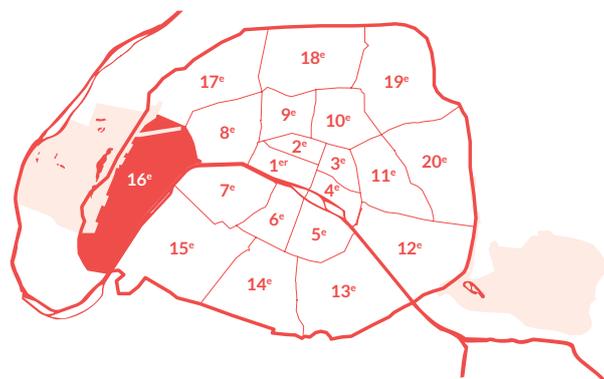


# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



# PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT



**SOMMARE**

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
Préambule général	4
Présentation de la dynamique CTG	4
<b>LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE</b>	<b>7</b>
Les instances mises en place pour l'élaboration du PST 16 <sup>e</sup>	7
<b>LE 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES</b>	<b>10</b>
Les principales caractéristiques du 16 <sup>e</sup> arrondissement	10
<b>LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS PAR AXES</b>	<b>17</b>
Axe 1 : Lien social	17
Axe 2 : Parentalité - enfance - jeunesse	19
Axe 3 : Accès aux droits et aux ressources	21
<b>LE PLAN D' ACTIONS</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>24</b>
Annexe 1 - Fiches actions	25
Annexe 2 - Ressources	36
Annexe 3 - Partenaires	37

# PRÉAMBULE

## Préambule général

Conformément aux orientations de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant une Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles, la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

## Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens de la Caf et de la Ville de Paris au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche qui a été expérimentée puis généralisée par la COG 2018-2022 devient le nouveau cadre partenarial entre la Ville et la Caf.

À Paris, un Accord-cadre a été établi entre la Ville et la Caf de Paris pour la période 2018-2021 (avenant prolongeant la validité de l'accord jusqu'au 31 décembre 2022). Validé par la commission d'action sociale de la Caf le 12 décembre 2017, il a été adopté en Conseil de Paris le 7 février 2018 et signé le 10 juillet 2019. Cet Accord-cadre constitue le fondement de la future CTG parisienne. Il constitue un nouvel instrument de performance, de programmation et de déclinaison territoriale des politiques sociales et familiales portées en commun par la Caf et de la Ville.



Afin de permettre l'aboutissement des travaux engagés sur les territoires, la convention est sur proposition de la Caf et par délibération du conseil de Paris, renouvelée pour un an, soit jusqu'au 31/12/2022.

La CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris comprend les éléments et objectifs arbitrés au niveau central, et qui ont vocation à s'appliquer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire parisien (exemple : création de places en crèche, ouverture et conditions de financement des centres sociaux, actions actuellement financées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, etc.). Afin d'approfondir l'approche territoriale, notamment portée dans le cadre de projets structurants comme « la ville du quart d'heure » ou le « Paris de l'action sociale », chaque arrondissement parisien élabore un projet social de territoire en cohérence avec les enjeux de la CTG parisienne.

## LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

La CTG est déclinée, à l'échelle de l'arrondissement, en Projets Sociaux de Territoire (PST). Les PST correspondent à des plans d'actions locaux établis sur la base d'un diagnostic local partagé et visent à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires et répondant à des besoins identifiés comme non couverts durant la phase de diagnostic.

Au vu du diagnostic, les équipes locales de la Caf et de la Ville de Paris élaborent le projet social de territoire en priorisant 3 axes de travail parmi les 7 thématiques suivantes :

- Petite enfance,
- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Lien social, cadre de vie et participation citoyenne
- Sport, loisirs, vacances,
- Insertion et accès aux droits

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 actions, déclinées sous forme de fiches actions indiquant le pilote, les partenaires, la durée, les modalités de son financement, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation. Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès à la citoyenneté des jeunes...

Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

## APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ÉLABORATION DES PST

### Cadrage général

Afin d'élaborer le PST, les services territorialisés de la Caf et de la Ville de Paris prennent appui sur les éléments de diagnostic territorial et dégagent 3 axes de travail prioritaires parmi les 7 thématiques proposées. Ces axes sont présentés pour validation au Maire d'arrondissement.

Ils élaborent ensuite 3 propositions d'actions pour chacun des 3 axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale aux élus d'arrondissement.

### Méthodologie

Afin d'élaborer le PST, la Caf et les services co-pilote de la Ville de Paris (La Direction des Solidarités) en lien avec les autres directions de la Ville (DASCO, DFPE, DJS, DDCT) se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur un diagnostic territorial pour dégager des axes prioritaires pour l'arrondissement compte tenu des besoins spécifiques du territoire et bâtir sur cette base un plan d'actions resserré autour d'une dizaine de projets concrets (environ 3 par axes retenus).

Le diagnostic territorial est élaboré en mettant en commun les données recueillies par la Caf et par les services co-pilotes de la Ville de Paris.

Trois axes de travail prioritaires sont arrêtés avec le Maire d'arrondissement sur la base de ce diagnostic.

Le plan d'actions est élaboré en associant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux impliqués dans les axes prioritaires retenus.

### Instances d'élaboration du PST

- Un groupe de coordination de l'élaboration des PST réunissant les copilotes (Caf, Direction des Solidarités) et les représentants des autres directions de la Ville concernées (DJS, DDCT-PDV, DASES, DFPE, DASCO...).
- Un comité de pilotage local préparé par le groupe de coordination et réunissant la mairie d'arrondissement, la direction de la Caf et les directions de la Ville concernées, ainsi que les représentants des partenaires impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.

# LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

## Les instances mises en place pour l'élaboration du PST 16<sup>e</sup>

### LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

**Un groupe de coordination** de l'élaboration du PST réunissant dans un premier temps les trois copilotes (la Caf de Paris, la Direction Sociale de Territoire (DST Ouest) et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) puis également la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE), la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) et la Direction de la Jeunesse et Sport (DJS).

**Un comité de pilotage** (Copil) local constitué de l'équipe de direction de la Caf et de son responsable de territoire, du CASVP, de la DST Ouest, de la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, et des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées par la CTG et impliqués sur le territoire des habitants.

**Le 18 novembre 2020** : première réunion de lancement de la dynamique PST 16<sup>e</sup>.

**Le 15 juin 2021** : présentation des éléments de diagnostic et des axes de priorisation à la mairie d'arrondissement et validation des 3 axes d'intervention suivants pour le 16<sup>e</sup> :



1. Lien social
2. Parentalité, enfance, jeunesse
3. Accès aux droits et aux ressources

**De septembre à novembre 2021** : 6 ateliers participatifs se sont déroulés avec une diversité de partenaires. (Cf. liste groupe de travail avec les partenaires – annexe 1)

**Mai 2022** : Présentation du plan d'action par le COPIL Local à la mairie du 16<sup>e</sup> et validation finale.

Un pilotage dynamique et en continu de la démarche doit ensuite être mis en place en prévoyant une réunion du Copil une fois par an avec pour objectif l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions et la poursuite de nouvelles actions, voire l'actualisation du diagnostic si de nouveaux besoins sont identifiés sur le territoire.

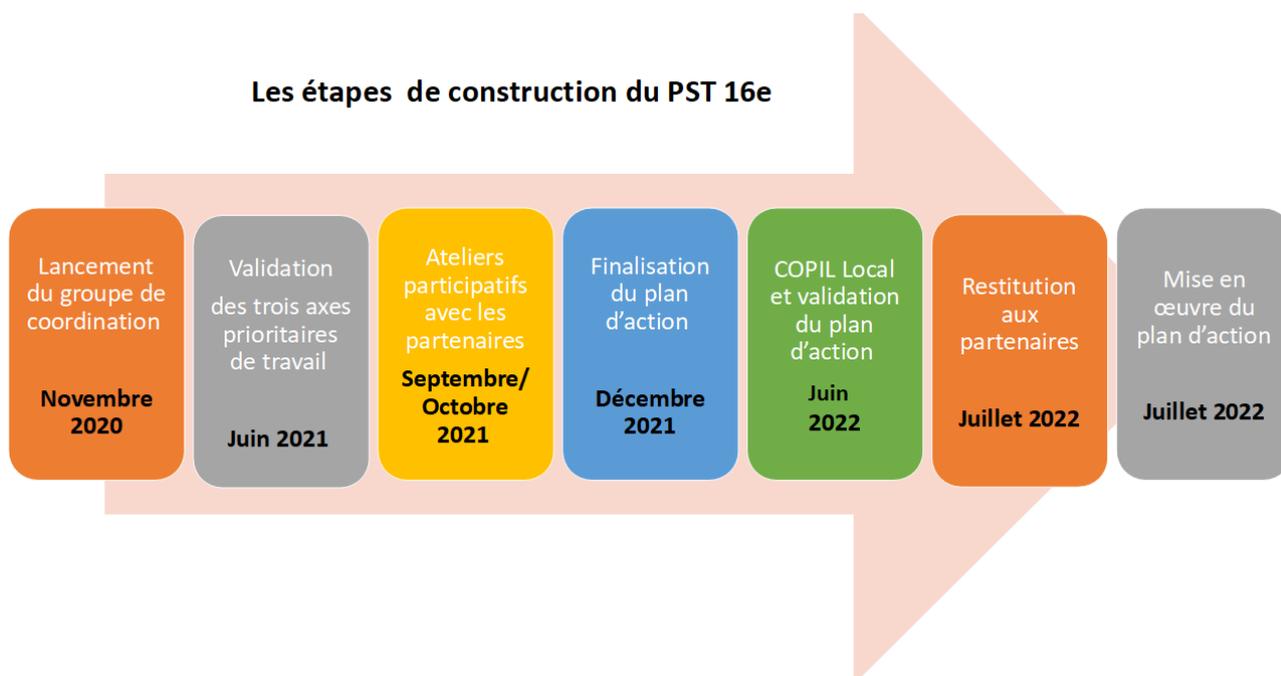
## LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Des ateliers ont été organisés et co-animés par les services de la Ville et de la Caf avec l'ensemble des acteurs du 16<sup>e</sup> arrondissement.

Ces ateliers ont été des moments phares de participation des différents acteurs et avaient pour objectif de partager les différentes données de diagnostic et de définir des propositions d'actions au regard des trois axes identifiés.

**Des groupes de travail** ont été mis en place et pilotés par des référents de la Caf et de la Ville de Paris qui seront chargés de la mise en œuvre des actions.

### Les étapes de construction du PST 16e





# LE 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES



## Les principales caractéristiques du 16<sup>e</sup> arrondissement

### LE 16<sup>E</sup>, UN VASTE ARRONDISSEMENT, AVEC UNE FORTE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE

Le 16<sup>e</sup> arrondissement est un des quartiers les plus vastes et verts de Paris. Le bois de Boulogne, réparti sur plusieurs hectares, complète ce territoire. L'arrondissement se divise en plusieurs quartiers administratifs : Auteuil, la Muette, Porte Dauphine, Chaillot.

**165 446**  
habitants

(Source : INSEE 2016)

### Portrait social du 16<sup>e</sup> arrondissement



Il se caractérise également par de nombreux lieux touristiques et équipements culturels (par exemple le Jardin d'Acclimatation, le Musée de l'Homme, la Fondation Louis Vuitton, le Palais de Tokyo...).

Le nord-est du 16<sup>e</sup> arrondissement affiche une activité commerciale plus soutenue, notamment expliquée par une attractivité touristique importante qui comporte aussi bien l'Arc de Triomphe que l'esplanade du Trocadéro.

Au plan économique, le nord du 16<sup>e</sup> fait partie de l'un des 39 pôles d'emploi d'Ile de France. Le quartier central des affaires représente 30 % des emplois salariés de Paris dans le champ principalement de la finance, des assurances, des activités de support et de conseils.

## LE 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT, PARMIS LES PLUS FAVORISES DE LA CAPITALE, MAIS TRAVERSE PAR DE FORTES INEGALITES

Le 16<sup>e</sup> est l'un des arrondissements les plus favorisés de Paris, bien que traversé par de fortes inégalités de revenus.

Le revenu annuel médian (38 900 €) est nettement plus élevé que celui de Paris (27 400 €)<sup>1</sup>

En 2016, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures représentait 28 % de la population active, contre 29 % à Paris, plaçant le 16<sup>e</sup> dans la moyenne haute des niveaux de richesse des arrondissements parisiens.

Les retraités représentent une part plus importante sur l'arrondissement que sur l'ensemble de Paris (21 % contre 17 %)<sup>2</sup>.

Le 16<sup>e</sup> abrite un nombre très élevé de chambres de service (33 946), équivalent à 30 % du total parisien, dont la plupart se situent dans le nord de l'arrondissement<sup>3</sup>. Derrière ces chambres, se cache souvent une précarité importante. A noter que le taux de pauvreté sur le 16<sup>e</sup> se situe autour de 11 % (contre 15 % à Paris)<sup>4</sup>.

Le sud de l'arrondissement quant à lui, se singularise par un profil socio-économique plus mixte.

---

1 INSEE 2017

2 INSEE 2016

3 APUR 2013

4 INSEE 2017

## LE PROFIL DES FAMILLES RESIDANT DANS LE 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

La population du 16<sup>e</sup> regroupe différents profils de familles. L'arrondissement est identifié comme un territoire familial, avec 20 % de couples avec enfants, supérieur à la moyenne parisienne qui est de 17 %<sup>5</sup>.

Les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont bien représentées (19 % des familles avec enfants, contre une moyenne parisienne de 17 %). Elles résident majoritairement dans le nord de l'arrondissement.

La part des familles monoparentales atteint environ 7 % des ménages, un taux très proche de celui de Paris qui en compte 8 %.

L'arrondissement se caractérise par une part d'enfants de 0 à 14 ans équivalente à celle de Paris (14 %). Les jeunes de 15 à 29 ans sont légèrement moins représentés (20 %) par rapport à la moyenne parisienne (23,5 %).

Les personnes seules sans enfant à charge représentent 47 % contre 51 % à Paris, et les personnes âgées de plus de 60 ans, 29 % contre 22 % à Paris<sup>6</sup>. (Cf. tableaux profil socio-démographique des parisiens et profil des familles parisiennes – annexe 1)

## TYPOLOGIE DES FAMILLES ALLOCATAIRES DU 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

En 2019, le nombre d'allocataires sur l'arrondissement représentait 5,7 % des allocataires parisiens.

Les prestations versées concernent principalement des aides aux familles (exemple : complément mode de garde, Allocations Familiales) à hauteur de 46 % des aides versées, dont 13,7 % au titre du CMG (contre 10 % à Paris), surtout pour des gardes à domicile (80 % du total des bénéficiaires du complément mode de garde contre 59 % à Paris).

Les aides au logement sont également particulièrement bien représentées (44 % de bénéficiaires) dont 35 % d'allocataires bénéficiant de l'Allocation Logement à Caractère Social (ALS)<sup>7</sup>.

---

5 Recensement 2016, Insee

6 Recensement de la population 2016 - Insee

7 Caf de Paris, juin 2019

## LA POPULATION ALLOCATAIRE DU 16<sup>E</sup> ET DE PARIS

	16 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	PARIS
<b>Population Insee</b>	165 446	2 190 327
<b>Allocataires</b>	24 439	430 050
<b>Population couverte par les prestations</b>	57 632	896 135
<b>Part de la population couverte par la Caf (en %)</b>	35	41
<b>Structure par âge (en %) :</b>		
- Dont moins de 25 ans	24	20
- De 26 à 35 ans	18	22
- De 36 à 45 ans	25	22
- De 46 à 60 ans	25	24
- De 61 à 75 ans	5	9
- De plus de 75 ans	2	3
<b>Structure familiale (en %) :</b>		
- Allocataires isolés sans enfant	52	58
- Isolés avec enfant(s)	10	11
- Couples sans enfant	2	4
- Couples avec enfant(s)	35	26
<b>Familles allocataires</b>	11 112	161 197
<b>Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :</b>		
- 1 enfant	46	51
- 2 enfants	42	35
- 3 enfants ou plus	12	14
<b>Nombre d'enfants à charge</b>	23 998	334 478
<b>Selon l'âge (en %) :</b>		
- Dont 0 à 2 ans	13	11
- De 3 à 5 ans	16	15
- De 6 ans et plus	71	74
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	10 828	225 748
<b>Par statut d'occupation et nature du parc (en %) :</b>		
- Location parc social	6	18
- Location parc privé	41	44
- Propriétaires	45	33
- Occupation gratuite	8	5
<b>Bénéficiaires des minima sociaux</b>	34 654	649 400
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (RSA) par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en %)	32	33
Part des allocataires percevant l'Allocation Adultes Handicapés AAH par rapport aux allocataires percevant une aide de solidarité (en %)	15	16

## DES DONNÉES DE DIAGNOSTIC LIÉES AUX PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DANS LE 16<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

	16 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	PARIS
Naissances (Insee 2019)	5,5 % des naissances parisiennes	
Couples avec enfants (Insee 2016)	20 %	17 %
Familles nombreuses (3 enfants et plus) (Insee 2016)	19 %	17 %
Familles monoparentales (Insee 2016)	7 %	8 %
Enfants de moins de 3 ans (Insee 2017)	2,6 %	3 %
Enfants de 3 à 10 ans (Insee 2017)	7,8 % > 5 <sup>e</sup> place <sup>1</sup>	7,3 %
Part des 11 - 24 ans (Insee 2017)	18,1 % > 5 <sup>e</sup> place	16,8 %
Part des NEET 16 - 25 sur l'arrondissement	0,8 % > 1 <sup>ère</sup> place	1,3 %
Part des résidences occupées par des propriétaires (Insee 2017)	44,3 %	33,1 %
Part des résidences occupées par des locataires du parc privé (Insee 2017)	41,7 %	44,1 %

### Petite enfance - enfance

- 37 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) (Source : Caf 2021)
- 43 assistantes maternelles agréées (soit 113 places chez les assistantes maternelles) (DFPE 2020)
- 5 RAM/RAP (DFPE 2020)
- 1 crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) (Caf 2021)
- 2 centres de PMI (DFPE 2020)
- 1 maternité (DFPE 2020)
- 22 ALSH (Dasco, rentrée scolaire 2020/2021)
- 22 établissements scolaires : maternelles, élémentaires publics (Site Academic Paris)
- 13 établissements scolaires : maternelles, élémentaires privés (Site Academic Paris)

### **Jeunesse**

- 5 clubs sportifs (Source : DJS 2019)
- 1 mission locale (DASES 2018)
- 0 prévention spécialisée (DASES 2018)
- 13 établissements scolaires : collèges et lycées publics (Site Academic Paris)
- 20 établissements scolaires : collèges et lycées privés (Site Academic Paris)

### **Parentalité**

- 1 LAEP lieu d'accueil enfants parents (Source : Caf 2021)
- 0 REAAP réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Caf 2021)
- 0 CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité financé (Caf 2021)

### **Animation de la vie sociale**

- 1 EVS espace de vie sociale (Source : Caf 2021)
- 1 centre social itinérant ADEPT (Caf 2021)
- 1 centre Paris Anim' (DASES 2018)

### **Accès aux droits**

- 3 structures et dispositifs d'inclusion numérique (Source : DASES 2019)
- 0 point numérique Caf (Caf 2020)

## **LE QUARTIER DE LA PORTE DE SAINT CLOUD : UN QUARTIER COMPLEXE QUI SE DISTINGUE DU RESTE DE L'ARRONDISSEMENT**

Le secteur de la Porte de Saint-Cloud est délimité par les boulevards extérieurs à l'ouest et au sud, la Seine à l'est et le boulevard Exelmans au nord<sup>2</sup>.

De nombreux logements sociaux sont présents dans ce secteur (certains des immeubles ont été construits au début des années 1930), l'arrondissement en comptabilisant peu (6,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2016 - 19,9 %

en moyenne pour Paris). Les principaux bailleurs sociaux du secteur sont la RIVP, Paris Habitat et ELOGIE SIEMP.

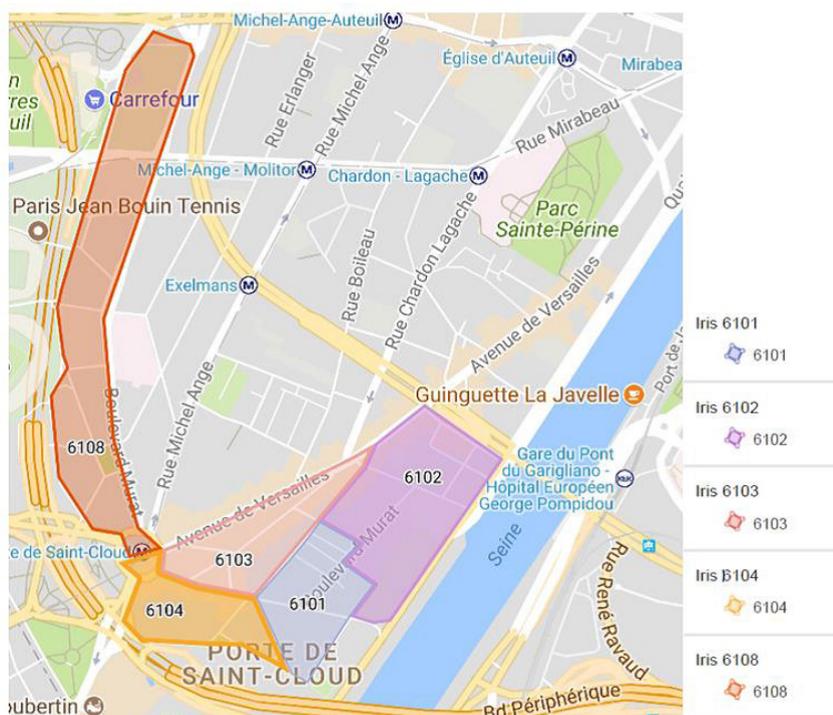
Si les indicateurs de fragilité sociale restent faibles pour le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ils sont en augmentation sur le quartier Auteuil sud et le secteur de la Porte de Saint Cloud, et notamment :

- La part des familles monoparentales a connu une forte augmentation (+24 %) sur le quartier Auteuil-Sud sur la période 2007-2012.
- La part des logements « sur occupés » est supérieure sur le secteur de la porte de St Cloud aux moyennes constatées sur l'arrondissement (12 % à 14 % de logements sur occupés contre 9 % pour le 16<sup>e</sup> et 12 % sur Paris).
- Le quartier Auteuil sud accueille la proportion la plus élevée de locataires du 16<sup>e</sup> (56 % contre 48 % sur l'arrondissement) même si ce chiffre reste inférieur à la moyenne parisienne qui est de 62 %.

D'autres dynamiques sont également constatées pour ce territoire et notamment :

- La population des jeunes est en augmentation, la variation entre 2007-2012 représente +9 % pour les moins de 15 ans, et +12 % pour les 15-29 ans.
- La proportion de populations immigrées sur le quartier d'Auteuil sud présente une forte évolution entre 2007 et 2012 (+16 %), deux fois plus importante que la moyenne du 16<sup>e</sup> 10 .

### Délimitation Iris – Porte de Saint-Cloud





# LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS PAR AXES

Le diagnostic partagé entre les différents partenaires du présent PST a permis de repérer plusieurs besoins prioritaires sur le 16<sup>e</sup> arrondissement. Des actions sont proposées en réponse aux différents besoins identifiés.

De même, au vu des besoins importants et des travaux déjà engagés (travail sur la zone blanche et initiative locale du Paris de l'action sociale), les actions proposées dans le plan d'action se déclineront de façon privilégiée sur le secteur de la porte de Saint Cloud, tout en prenant en compte les besoins de l'ensemble de l'arrondissement.

Au regard de la méthodologie définie dans le cadre du PST, et sur la base des éléments du diagnostic, les 3 axes d'interventions prioritaires suivants ont été retenus pour le 16<sup>e</sup> arrondissement.

1. Lien social
2. Parentalité, enfance, jeunesse
3. Accès aux droits et aux ressources

Des actions spécifiques, décrites dans les différentes fiches actions annexées au document, ont été définies par les différents acteurs mobilisés dans le cadre de groupes de travail du PST, afin de répondre aux différents enjeux identifiés dans ces trois axes d'intervention.

## Axe 1 : Lien social

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES

Si le 16<sup>e</sup> est l'un des arrondissements les plus favorisés de la capitale, cette image peut masquer des difficultés et des disparités sociales parfois très marquées, pas toujours aisées à repérer (chambres de service, gardiens d'immeuble, personnels de service ...).

Aussi, le lien social est l'un des enjeux fort de l'arrondissement avec plusieurs problématiques identifiées :

- Une présence importante de personnes isolées (personnes âgées, étudiants, familles monoparentales...),
- Une insuffisance de lieux favorisant les rencontres, le vivre ensemble et de lien social pouvant générer des difficultés d'intégration,
- Une offre associative et caritative importante et de qualité mais certains quartiers sont sous dotés en termes d'équipements et de services (Porte de Saint Cloud, Gros Boulainvilliers, Nord de l'arrondissement).

Ainsi, 3 priorités sont ressorties des divers échanges partenariaux :

### **1. Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire :**

- Mises à part les associations d'entraide à vocation caritative, il existe peu de structures à vocation sociale implantées sur le nord de l'arrondissement,
- La méconnaissance de l'offre et des ressources par l'ensemble des acteurs limite les orientations ou les réponses susceptibles d'être apportées aux demandes et aux besoins exprimés par les habitants,
- Le maillage des acteurs reste faible avec peu d'occasions de rencontres et de coopérations.

Néanmoins, la dynamique de rencontre lancée avec le travail sur la zone blanche de la porte de Saint Cloud, les journées d'accueil des nouveaux professionnels, le réseau d'inclusion numérique porté par la DASES et la mobilisation du CASVP commencent à répondre à ce manque.

› *Fiche Action A1 : Travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins des habitants*

### **2. Développer le lien entre les habitants et leur mobilisation pour apporter des réponses adaptées à leurs attentes et leurs besoins**

- L'arrivée de nouveaux habitants (notamment avec la livraison de logements sociaux, le renouvellement de la population, l'installation de structures d'hébergement temporaires ou plus pérennes) accroît la diversité économique, sociale et culturelle de la population et fait émerger de nouveaux besoins,
- Le secteur caritatif est développé et très présent sur l'arrondissement, mais il est peu préparé à l'évolution des besoins et à la nécessité de mobiliser des habitants autour de projets communs,
- Il n'existe qu'un seul espace de vie sociale, Corot Entraide, agréé en 2018, qui accueille du public principalement orienté par le Service Social de Proximité et qui cherche à s'ouvrir plus largement aux habitants du quartier (Kfé Corot),
- Des initiatives locales d'habitants à l'instar des communautés

d'échanges via les réseaux sociaux (Facebook, etc.) existent et peuvent représenter un moyen de mobilisation large.

› *Fiche Action A2 : Des habitants mobilisés et acteurs dans la recherche de réponses ou de solutions à leurs besoins*

### **3. Faire monter en compétence des associations ou structures locales pour développer des réponses adaptées à des profils nouveaux et/ou trouver de nouveaux porteurs de projet**

- Peu de lieux ressources favorisent le lien social et l'implication des habitants dans la recherche de réponses à leurs besoins,
- Le manque de locaux et le coût du foncier limitent les possibilités d'implantation ou d'extension des associations,
- L'arrondissement dispose d'une offre privée, lucrative, importante, inaccessible pour les habitants les plus modestes,
- Certains acteurs ont besoin d'être accompagnés afin de faire évoluer leurs offres de services et renforcer l'implication des bénéficiaires dans les différents projets.

› *Fiche Action A3 : Vers une dynamique d'acteurs plus forte et le déploiement d'une offre plus adaptée*

## **Axe 2 : Parentalité – Enfance - Jeunesse**

### **ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES**

Le 16<sup>e</sup> est un arrondissement familial (sur 24 439 foyers allocataires, 11 112 sont des familles avec enfants), avec une présence importante de grands logements en résidence principale (4 et 5 pièces) représentant 38 % contre 22 % sur Paris.

L'arrivée de nouveaux habitants, avec notamment des familles venant du Nord-Est parisien ou des jeunes couples, fait émerger des besoins de soutien à la parentalité sur un territoire peu pourvu en matière d'offres et de services.

Ces familles peuvent connaître un sentiment d'isolement et/ou d'exclusion dans leur nouveau quartier. Ces situations d'isolement sont aggravées lorsqu'il s'agit de familles monoparentales souvent moins mobiles et disponibles ou de familles touchées par le handicap d'un enfant, dont l'inclusion au sein d'un établissement scolaire ou d'accueil du jeune enfant n'est pas toujours facilitée.

Cet arrondissement regroupe, aussi, des jeunes avec des situations sociales diversifiées.

Par exemple, des jeunes vivant dans des milieux favorisés peuvent être en difficulté, du fait de l'absence prolongée de leurs parents qui travaillent avec des horaires décalés ou qui voyagent dans le cadre de leurs activités.

L'implantation de la Fondation des Apprentis d'Auteuil sur le 16<sup>e</sup>

constitue une ressource importante. Le projet de réaménagement et de développement de son site historique, actuellement à l'étude, pourrait ouvrir de belles opportunités en matière de soutien à la parentalité pour les familles de l'arrondissement.

Une offre de service restreinte existe en matière d'aide aux devoirs (L'Oasis des Jeunes, Panda Club) avec des besoins importants dans certains quartiers, où il a été observé des situations de décrochage scolaire.

On constate par ailleurs, que les 21 276 enfants et jeunes scolarisés au sein des établissements du 16<sup>e</sup> arrondissement le sont davantage dans le secteur privé qu'à l'échelle parisienne selon le portrait social de 2016.

De plus, le 16<sup>e</sup> est doté d'une offre très riche en équipements sportifs et culturels, mais peu accessibles à tous.

Les échanges avec les différents partenaires du territoire ont mis en lumière 3 principaux enjeux sur l'axe parentalité, enfance, jeunesse du PST :

### **1. Un lien partenarial à renforcer**

Les acteurs ne se connaissent pas assez et sont en demande de temps de rencontre afin de favoriser l'interconnaissance, l'échange de pratiques et l'information/sensibilisation, ainsi que la mise en place d'actions autour de sujets spécifiques. Il est constaté par ailleurs, un manque d'acteurs ressources sur le nord de l'arrondissement.

Dans cet objectif, les partenaires souhaitent la mise en place d'un réseau « parentalité-jeunesse » dans le 16<sup>e</sup> arrondissement.

› *Fiche Action B1 : Mettre en place un réseau « Parentalité – Jeunesse »*

### **2. L'information et la sensibilisation des jeunes et des familles aux risques des mauvais usages du numérique**

Les partenaires ont souligné le manque de ressources et d'accompagnement en matière d'utilisation des outils numériques.

Des pistes d'actions ont été proposées autour de potentiels risques des usages du numérique par les jeunes (par exemple : cyber harcèlement) restant à développer sur le territoire.

› *Fiche Action B2 : Renforcer l'information aux familles*

### **3. Des dispositifs et des ressources à développer sur l'arrondissement autour de l'accompagnement à la scolarité**

Une offre d'aide aux devoirs existe dans le 16<sup>e</sup> arrondissement mais est peu suffisante au regard des besoins identifiés et parfois peu accessible financièrement à l'ensemble des familles du territoire.

› *Fiche Action B3 : Favoriser l'émergence de projets d'accompagnement à la scolarité*

## **Axe 3 : Accès aux droits et aux ressources**

### **ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES**

Des offres et services existent déjà dans le 16<sup>e</sup> arrondissement s'agissant de l'accès aux droits et aux ressources : réseau d'inclusion numérique,

- Service accès aux droits et espace numérique d'aide aux démarches du CASVP,
- Interventions d'associations d'inclusion numérique à la mairie du 16<sup>e</sup>,
- Paris Espace Partagé Solidaire

Cependant, l'éloignement ou la méconnaissance de l'ensemble des dispositifs ou structures par la population de l'arrondissement freinent la lisibilité et la visibilité de toutes les aides dans les divers domaines : santé, logement, scolarité, aides sociales.

Le groupe de travail accès aux droits et aux ressources a identifié la nécessité de disposer d'un état des lieux de toutes les initiatives locales du territoire, de travailler à un renforcement des collaborations partenariales, de développer et de promouvoir des formations et ressources institutionnelles à destination des professionnels et des habitants. Le souhait est également de mettre en place des actions « d'aller vers » les habitants pour mieux faire connaître les offres de service.

Les échanges avec les différents partenaires du territoire ont mis en lumière 3 principaux enjeux sur l'axe accès aux droits et aux ressources du PST :

#### **1. Problématique relative à la méconnaissance de l'offre territoriale pour les acteurs**

L'interconnaissance entre les acteurs est à renforcer pour créer des liens privilégiés entre les structures, au bénéfice des publics les plus fragiles (personnes isolées, gens du voyage, personnes rencontrant des difficultés de mobilité...).

Des modalités d'informations adaptées doivent permettre une mobilisation plus importante en ciblant davantage les personnes les plus isolées et non accompagnées par les divers services.

› *Fiche Action C1 : Salon annuel des acteurs du 16<sup>e</sup> à la Mairie*

#### **2. Problématique liée à la connaissance et à l'appropriation des outils numériques existants par les partenaires**

Tout public est confronté aujourd'hui à l'utilisation du numérique pour accéder à ses droits fondamentaux (habitants, personnes hébergées dans des centres d'hébergements d'urgence, gens du voyage...). L'aide à cette utilisation est essentielle pour toutes les démarches administratives : MDPH, Assurance maladie, CAF, CASVP, Trésor public, Service logement, Préfecture, Education Nationale...

Les difficultés d'utilisation des outils numériques engendrent une déperdition de l'information et de ce fait un moindre recours aux droits pour les personnes concernées.

› Fiche Action C2 : Réussir mon parcours numérique

### **3. Problématique liée à la méconnaissance et à la difficulté « d'aller vers » des structures de droit commun dans différentes thématiques, pour les publics les plus éloignés**

Des publics plus spécifiquement identifiés dans « les quartiers plus excentrés » connaissent des difficultés pour repérer, accéder à des structures qui pourraient soutenir leurs différents accès aux droits.

Des modalités de mobilisation sont à mettre en œuvre, initiées dans un premier temps par ces parcours accompagnés par des professionnels de terrain.

› Fiche Action C3 : Parcours accompagnés autour de mes droits et des ressources locales : « Aidez-moi à pousser les portes, après je saurai »

## **LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE**

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le Copil a vocation à se réunir une fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST. En amont, le groupe de coordination doit se réunir pour préparer le Copil.

Le calendrier et les indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches actions.

Des indicateurs globaux de suivi doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST 16<sup>e</sup> : niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions, nombre et type de participants aux diverses actions...

*Action « d'Aller vers » au marché de la Porte de St Cloud, jeudi 23 juin 2022*



# LE PLAN D' ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTE(S) DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES	1 <sup>ER</sup> SEM. 2022	2 <sup>E</sup> SEM. 2022	1 <sup>ER</sup> SEM. 2023	2 <sup>E</sup> SEM. 2023	2024
LIEN SOCIAL	FA A1	Travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins des habitants	Direction des Solidarités - Caf	Acteurs institutionnels, associatifs et habitants					
	FA A2	Des habitants mobilisés et acteurs dans la recherche de réponses ou de solutions à leurs besoins	Direction des Solidarités, Caf	Habitants du 16 <sup>e</sup>					
	FA A3	Vers une dynamique d'acteurs plus forte et le déploiement d'une offre plus adaptée	Direction des Solidarités, Caf, DDCT	Partenaires					
PARENTALITÉ - ENFANCE - JEUNESSE	FA B1	Mettre en place un réseau « parentalité-jeunesse »	DASCO, DJS	Professionnels de la petite enfance, jeunesse, bénévoles, les habitants					
	FA B2	Renforcer l'information aux familles	DASCO	Jeunes et familles					
	FA B3	Favoriser l'émergence de projets d'accompagnement à la scolarité	Caf, DASCO	Enfants du primaire, jeunes du collège, du lycée et les étudiants					
ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES	FA C1	Salon annuel des acteurs/actrices du 16 <sup>e</sup> à la Mairie	Direction des Solidarités, Caf, DDCT	Acteurs de terrain					
	FA C2	Réussir mon parcours numérique	Direction des Solidarités, Caf	Acteurs de terrain (institutionnels, associatifs, bénévoles)					
	FA C3	Parcours accompagnés autour de mes droits et des ressources locales « Aidez-moi à pousser les portes, après je saurai ».	Caf, Direction des Solidarités	Habitants identifiés par les services et structures comme les plus éloignés et les plus fragiles en matière d'accès aux droits et aux ressources					

# ANNEXES

# FA A1 FICHE ACTION

## AXE 1 : LIEN SOCIAL

### ENJEU 1

#### FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### NOM DE L'ACTION

#### Travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins des habitants

### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Travailler les partages d'informations et coopérations entre les acteurs
- Renforcer et ouvrir la dynamique existante à de nouveaux acteurs

### PILOTE(S)

Direction des Solidarités - Caf

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation ou participation aux actions collectives : forums, pieds d'immeuble, parcours urbains...</li> <li>• Création d'un espace d'échanges partagé pour améliorer la communication entre les acteurs et la visibilité de leurs actions</li> <li>• Création d'une charte d'utilisation (bons usages et bonnes pratiques), de cet espace partagé</li> <li>• Développement de coopérations et de projets partagés ou déploiement d'un outil de communication en appui des ressources existantes (annuaire des acteurs...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Mairie du 16 <sup>e</sup> , DDCT, acteurs institutionnels et associatifs
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Acteurs institutionnels, associatifs et habitants
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Ensemble de l'arrondissement / des secteurs à cibler selon les objets
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	5 ans sur la durée du PST (2022-2026)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Annuaire des acteurs, outils de communication existants
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	Budget convivialité : 100 €
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'acteurs mobilisés par action</li> <li>• Nombre de nouvelles actions développées</li> <li>• Nombres d'actions communes réalisées</li> <li>• Nombre de nouveaux acteurs ayant intégré le réseau</li> <li>• Mixité de fréquentation des publics et meilleure connaissance des ressources par rapport à la situation initiale (évolutions observées)</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition de dénommer l'espace partagé : Web 16, Énergies sociales 16, Tous en lien...) et nécessité de repérer et de décrypter toutes les communautés d'échanges existantes sur le 16<sup>e</sup></li> <li>• Difficultés liées à la régulation de cet espace avec la nécessité de trouver un « animateur de réseau » pour l'assurer</li> <li>• Gestion de l'outil et de son développement nécessitera un portage et un pilotage spécifique (animateur dédié, participation mairie...)</li> <li>• Nécessité de mutualiser et de capitaliser les diverses initiatives pour ne pas sur-solliciter les acteurs</li> </ul>
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage au 2e semestre 2022

## FA A2 FICHE ACTION

### AXE 1 : LIEN SOCIAL

#### ENJEU 2

**DÉVELOPPER LE LIEN ENTRE LES HABITANTS POUR FAVORISER LES RENCONTRES ET FACILITER LEUR MOBILISATION POUR RECHERCHER DES RÉPONSES ADAPTÉES À LEURS BESOINS**

#### NOM DE L'ACTION

**Des habitants mobilisés et acteurs dans la recherche de réponses ou de solutions à leurs besoins**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

Développer la pratique de l'aller vers pour créer du lien avec et entre les habitants

#### PILOTE(S)

Direction des Solidarités, Caf

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les bailleurs sociaux, des amicales de locataires, des associations de parents d'élèves... pour développer des actions conjointes en direction d'un public élargi</li> <li>• Organiser des actions en pied d'immeuble, fêtes de quartier, parcours urbains, forums...</li> <li>• Promouvoir, susciter, accompagner des rencontres avec les habitants pour les soutenir dans l'émergence de projets co construits</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Mairie du 16 <sup>e</sup> , conseils de quartier, acteurs institutionnels et associatifs, bailleurs sociaux, amicales de locataires, associations de parents d'élèves, habitants
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants du 16 <sup>e</sup>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Les zones blanches d'offres associatives et sociales (Porte de St Cloud, Gros- Boulainvilliers et Nord de l'arrondissement)
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	5 ans sur la durée du PST (2022-2026)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Budget convivialité, barnums, supports de communication, salle de réunions...
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	Budget convivialité et animations : 300 €
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p>Nombre d'actions et de pieds d'immeuble réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 à 15 habitants mobilisés par action</li> <li>• Nombre d'habitants participants à la réalisation d'action</li> <li>• Emergence d'un collectif d'habitants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Nécessité de mutualiser et de capitaliser les diverses initiatives pour ne pas sur-solliciter les acteurs
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage au 1 <sup>er</sup> semestre 2022 (pied d'immeuble ou fête de quartier)

## FA A3 FICHE ACTION

### AXE 1 : LIEN SOCIAL

#### ENJEU 3

**FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES DES ASSOCIATIONS OU STRUCTURES LOCALES POUR DÉVELOPPER DES RÉPONSES ADAPTÉES À DES PROFILS NOUVEAUX ET/OU TROUVER DE NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS**

#### NOM DE L'ACTION

**Vers une dynamique d'acteurs plus forte et le déploiement d'une offre plus adaptée**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Mobiliser, accompagner et soutenir la dynamique des acteurs locaux
- Développer et étayer l'offre

#### PILOTE(S)

Direction des Solidarités - Caf - DDCT

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux faire connaître les divers dispositifs financiers existants comme les REAAP, FPT, CLAS, VVV, Paris quartier d'été, samedis en famille..., divers dispositifs ville et Etat pour soutenir les projets locaux</li> <li>• S'inspirer des actions mises en place sur d'autres arrondissements (expériences inspirantes, échange de bonnes pratiques, visites, rencontres et benchmarking)</li> <li>• Mobiliser des acteurs extérieurs pour étayer l'offre et venir en appui au développement de nouvelles actions si nécessaire (réseau des EVS,...)</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Acteurs associatifs divers, collectifs d'habitants...
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Partenaires
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Ensemble de l'arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	5 ans – Durée du PST (2022-2026)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs financiers divers permettant de soutenir le développement de projets et contribuant à l'étayage de l'offre globale de service.</li> <li>• Rencontres et événements dédiés.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'informations collectives développées</li> <li>• Nombre de nouvelles actions financées</li> <li>• Emergence d'un 2<sup>e</sup> espace de vie sociale</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Projet 40 Apprentis d'Auteuil : expérience inspirante avec le développement de la pratique de l'aller vers, la réponse à des besoins émergents du public, prise en compte de la mixité et ouverture aux habitants du quartier et du 16 <sup>e</sup>
<b>PÉRIODE</b>	› 2 <sup>e</sup> semestre 2022

## FA B1 FICHE ACTION

### AXE 2 : PARENTALITÉ - ENFANCE - JEUNESSE

#### ENJEU 1

#### DÉVELOPPER DES SERVICES AUX FAMILLES ACCESSIBLES À TOUS ET DE QUALITÉ

#### NOM DE L'ACTION

Mettre en place un réseau « Parentalité – Jeunesse »

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer le partenariat,
- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du 16<sup>e</sup>
- Mieux connaître les missions de chaque partenaire

#### PILOTE(S)

Caf, DFPE, DASCO, DJS

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Mise en place de réunions du réseau en présentiel, trimestrielles et de réunions thématiques une fois tous les deux mois avec l'ensemble des acteurs œuvrant et mobilisés dans le cadre du soutien à la parentalité</p> <p>Ces temps de réseau donneront lieu à la mise en place d'actions à destination des familles, dans une démarche « d'aller vers » et faire connaître les ressources existantes lors de temps partenariaux</p> <p>Deux supports, l'un en direction des partenaires et l'autre des familles, seront élaborés</p>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie du 16<sup>e</sup></li> <li>• Réseau institutionnel, (PMI, Ecoles, SSP...) et associatif</li> <li>• Représentants de l'Education Nationale). Associations de parents d'élèves</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<p>Professionnels de la petite enfance et de la jeunesse, bénévoles et indirectement les habitants via les actions du réseau</p> <p>Le public visé : Périnatalité jusqu'à la fin de la scolarité</p>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	<p>16<sup>e</sup> arrondissement. Les réunions se tiendront dans une structure du 16<sup>e</sup>, à chaque fois différente, afin de faire découvrir à tous les ressources du territoire</p>
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	<p>Durée du PST (5 ans) 2022 -2026</p>
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<p>Mobilisation des dispositifs de soutien à la parentalité dont notamment le REAAP pour soutenir des initiatives repérées au sein du réseau</p> <p>Interventions d'acteurs repérés par le réseau</p>
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget convivialité (6 rencontres par an) : 150 €</li> <li>• Budget intervenants : 600 €</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées</li> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Nombre d'actions identifiées et réalisées</li> <li>• Nombre de projets déposés dans le cadre du REAAP</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	<p>› Démarrage au 1<sup>er</sup> semestre 2022</p>

## FA B2 FICHE ACTION

### AXE 2 : PARENTALITÉ - ENFANCE - JEUNESSE

#### ENJEU 2

**FAVORISER L'ACCÈS ET LE RECOURS DES JEUNES ET DES FAMILLES À L'OFFRE DE SERVICE GLOBALE DU TERRITOIRE DU 16<sup>E</sup>**

#### NOM DE L'ACTION

**Renforcer l'information aux familles**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Informer les familles et les jeunes sur les dispositifs présents sur le territoire
- Trouver les moyens de mobiliser ces publics
- Proposer des actions « d'aller vers »

#### PILOTE(S)

Caf, DFPE, DASCO, DJS

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Mise en œuvre d'actions partenariales à destination des familles pour garantir une meilleure information de celles-ci sur les différentes offres, services et équipements proposés dans l'arrondissement. Ces actions s'organiseront par quartiers et prendront appui sur des équipements municipaux et/ou des établissements scolaires.</p> <p>Les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs, mettront en place des temps d'informations et d'échanges auprès des familles sur différentes thématiques en fonction de l'actualité de l'année (par exemple : un forum d'informations à la rentrée dans les écoles du Sud et du Nord de l'arrondissement).</p>
<b>PARTENAIRES</b>	Membres du réseau « parentalité, petite enfance, enfance et jeunesse »
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Jeunes et familles
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	16 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST (5 ans)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Supports de communication de la Mairie du 16 <sup>e</sup>
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	Supports de communication et reprographie : 250 €
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des professionnels</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage fin de 2 <sup>e</sup> semestre 2022, pour une élaboration de projets.

## FA B3 FICHE ACTION

### AXE 2 : PARENTALITÉ - ENFANCE - JEUNESSE

#### ENJEU 3

#### RENFORCER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

#### NOM DE L'ACTION

Favoriser l'émergence de projets d'accompagnement à la scolarité

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Développer l'offre d'accompagnement à la scolarité et les dispositifs de prévention du décrochage scolaire.
- Inciter à l'émergence de projets d'accompagnement à la scolarité
- Trouver un canal de diffusion adapté aux familles

#### PILOTE(S)

Caf, DASCO

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Sur l'arrondissement, l'offre d'accompagnement à la scolarité, bien qu'existante, sous un format d'aide aux devoirs, ne répond pas à l'ensemble de la demande. Une meilleure identification des ressources pour les familles est recherchée.</p> <p>Dans le cadre d'un travail sur le développement de l'offre, plusieurs pistes d'actions sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir des porteurs de projets au titre du CLAS</li> <li>• Combiner des actions scolaires et sportives pour les jeunes repérés plus en difficulté</li> <li>• Créer un répertoire des partenaires proposant de l'accompagnement à la scolarité sur l'arrondissement.</li> <li>• Mobiliser des étudiants pour la mise en place d'interventions bénévoles dans les établissements du secondaire.</li> <li>• Répondre aux besoins ponctuels de soutien des élèves en mobilisant des étudiants.</li> <li>• Inclure dans les projets, la situation des élèves en situation de fragilité diverses (classes, ULIS, etc.).</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Les directions de la Ville, la Mairie du 16 <sup>e</sup> , les professionnels de la jeunesse, les assistants sociaux du service social de la Ville et de l'éducation nationale, les étudiants, les entraides et la mission locale
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Enfants du primaire, jeunes du collège, du lycée
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	16 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST (5 ans)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Information des porteurs de projets potentiels sur l'existence du dispositif CLAS et instruction des demandes par la Caf. Interventions d'acteurs repérés par le réseau (comme « Tous Bénévoles »), pouvant être une réponse aux difficultés de recrutement de bénévoles rencontrées par certaines structures.
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	Budget convivialité : 100 €
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées</li> <li>• Nombre de participants aux rencontres</li> <li>• Nombre de nouveaux porteurs du dispositif CLAS</li> <li>• Nombre de nouveaux groupes d'enfants accompagnés</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage fin du 2 <sup>e</sup> semestre 2022, pour une élaboration de projets

## FA C1 FICHE ACTION

### AXE 3 : ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

#### ENJEU 1

**ORGANISER UN SALON ANNUEL POUR FAVORISER LE PARTAGE D'INFORMATIONS, D'ACTUALITÉS SUR L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES DE L'ARRONDISSEMENT**

#### NOM DE L'ACTION

Salon annuel des acteurs du 16<sup>e</sup> à la Mairie

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Produire de l'interconnaissance dynamique sur les structures et leur périmètre d'intervention sur l'accès aux droits et aux ressources
- Favoriser le travail ensemble
- Renforcer la communication entre institutions et associations
- Soutenir la montée en compétences des acteurs, dont les bénévoles bien implantés dans le 16<sup>e</sup>

#### PILOTE(S)

Caf, Direction des Solidarités, DDCT

<b>DESCRIPTION</b>	La Mairie est le lieu choisi car il représente « le lieu citoyen » le plus adapté à la réunion des partenaires. Ces derniers travaillent tous et toutes pour les habitants du 16 <sup>e</sup> mais ne sont pas tous implantés dans l'arrondissement. Ce Salon, se veut être avec une organisation par stand, affichage, ouvert aux acteurs de terrain œuvrant pour l'accès aux droits et aux ressources. Ce Salon permettra également des démonstrations aux partenaires d'outils numériques existants, notamment l'accueil en mairie d'arrondissement et du réseau d'inclusion numérique.
<b>PARTENAIRES</b>	Mairie du 16 <sup>e</sup> , acteurs institutionnels et associatifs, DDCT
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Acteurs de terrain
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	16 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	1 par an sur une journée
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les services de la mairie pour la logistique des lieux, la signalisation, le matériel</li> <li>· Les pilotes pour la communication et leur secrétariat</li> <li>· Les partenaires chargés de leur matériel et de leurs moyens humains, leurs flyers, leurs affiches</li> </ul>
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Intervenants, conférenciers : 400 €</li> <li>· Budget convivialité à destination des partenaires : 100 €</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Nombre de partenaires mobilisés et présents</li> <li>· Nombre de contacts engagés entre partenaires</li> <li>· Nombre d'actions nouvelles prévues entre partenaires en direction des habitants</li> <li>· Nombre de nouvelles orientations et de soutien d'accès aux droits et aux ressources</li> <li>· Indicateurs de satisfaction des participants</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mairie très engagée sur cette action</li> <li>· Bonne mobilisation des acteurs</li> <li>· Besoin d'une bonne coordination entre les pilotes pour la réussite du projet</li> <li>· Envisager une intervention d'un tiers sur la thématique d'accès aux droits (sociologue, juriste à déterminer)</li> </ul>
<b>PÉRIODE</b>	· 4 <sup>e</sup> trimestre 2022

## FA C2 FICHE ACTION

### AXE 3 : ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

#### ENJEU 2

FAIRE CONNAITRE ET S'APPROPRIER LES OUTILS EXISTANTS ENTRE LES PARTENAIRES POUR FAVORISER LES PARCOURS NUMÉRIQUES DES HABITANTS.

#### NOM DE L'ACTION

Réussir mon parcours numérique

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Sensibilisation des professionnels pour aller chercher l'information
- Appropriation par les partenaires des outils existants : cartographie inclusion numérique, pôle évaluation performance stratégie (PEPS), Soliguide...
- Favoriser les démarches numériques en sachant rapidement où s'orienter
- Renforcer la communication entre institutions et associations
- Permettre une accessibilité rapide et actualisée sur les offres numériques
- Contribuer et promouvoir les actions du réseau inclusion numérique

#### PILOTE(S)

Caf, Direction des Solidarités

<b>DESCRIPTION</b>	Afin de faciliter l'appropriation de ces outils par chacun, une sensibilisation est envisagée sous forme d'une première démonstration lors de la journée du salon des acteurs du 16 <sup>e</sup> . Cette appropriation collective pourrait permettre dans un second temps, la création d'un outil qui détaillerait le périmètre d'intervention de chaque structure, avec le service aux démarches proposées, le matériel mis à disposition pour les habitants, les horaires d'ouverture des permanences, les modalités d'accès. Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie parisienne d'inclusion numérique et en constituera une déclinaison locale. De même, des actions en direction des aidants numériques sont développées à l'échelle parisienne pour contribuer à la montée en compétence des habitants.
<b>PARTENAIRES</b>	Mairie du 16 <sup>e</sup> , acteurs institutionnels et associatifs
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Acteurs de terrain (institutionnels, associatifs, bénévoles)
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Arrondissement du 16 <sup>e</sup>
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	5 ans sur la durée du PST (2022-2026)
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Appui sur les différentes fiches complétées par les partenaires présents lors des groupes de travail. Mobilisation des partenaires sur l'appropriation des outils existants présentés lors du salon annuel précédemment cité. Les pilotes pour la mise en place et le suivi de l'appropriation des outils par les partenaires.
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires mobilisés</li> <li>• Nombre de structures recensées dans l'annuaire</li> <li>• Actualisation des informations</li> <li>• Nombre de consultations et d'utilisation</li> <li>• Mobilisation et implication notamment sur les mises à jour des données de chaque service/association.</li> <li>• Besoin d'une bonne coordination entre les pilotes pour la réussite du projet</li> <li>• Un hébergement sur un site mairie</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et implication notamment sur les mises à jour des données de chaque service/association.</li> <li>• Besoin d'une bonne coordination entre les pilotes pour la réussite du projet</li> <li>• Un hébergement sur un site mairie</li> </ul>
<b>PÉRIODE</b>	› 4 <sup>e</sup> trimestre 2022 (intégré au salon - Fiche action 1)

## FA C3 FICHE ACTION

### AXE 3 : ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

#### ENJEU 3

**FAIRE CONNAITRE ET FACILITER L'ACCÈS À DES STRUCTURES DE DROIT COMMUN DANS DIFFÉRENTES THÉMATIQUES POUR DES PUBLICS IDENTIFIÉS.**

#### NOM DE L'ACTION

**Parcours accompagnés autour de mes droits et des ressources locales « Aidez-moi à pousser les portes, après je saurai »**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Aller vers les personnes les plus éloignées des services
- Favoriser l'autonomie dans leur accès aux droits
- Renforcer la communication entre les publics identifiés et les acteurs de terrain
- Rendre visible les offres proposées aux publics

#### PILOTE(S)

Caf, Direction des Solidarités

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations « d'aller- vers » des secteurs ciblés de l'arrondissement en fonction des enjeux repérés ou des demandes d'habitants, de conseils de quartier, d'associations...</li> <li>• Visites par thématiques (santé, logement, parentalité...)</li> <li>• Visites préparées et accompagnées par les professionnels pour un petit groupe d'habitants</li> <li>• Communication auprès des partenaires pour une mixité de publics</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Acteurs institutionnels et associatifs
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants identifiés par les services et structures comme les plus éloignés et les plus fragiles en matière d'accès aux droits et aux ressources
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Arrondissement du 16 <sup>e</sup> avec focus sur des quartiers
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	4 parcours : 1 par trimestre
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pilotes pour la communication et leur secrétariat</li> <li>• Les partenaires pour la préparation : recensement du public, accompagnement</li> <li>• Les structures accueillantes</li> </ul>
<b>COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION</b>	Budget convivialité : 150 €
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires mobilisés</li> <li>• Nombre de structures qui accueillent</li> <li>• Taux de satisfaction des participants</li> <li>• Mesure de l'autonomie des personnes</li> <li>• Nombre de parcours mis en place</li> <li>• Mesure du renouvellement de l'action : efficacité, période, utilité</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne mobilisation des acteurs et des publics</li> <li>• Besoin d'une bonne coordination entre les pilotes pour la réussite du projet</li> <li>• Nécessité d'un temps convivial en début de parcours (« briser la glace ») et en fin de parcours (mesure du bilan)</li> </ul>
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 1 premier parcours en octobre 2022</li> <li>› 4 parcours prévus en 2023.</li> </ul>

## Liste groupe de travail avec les partenaires

### LIEN SOCIAL

#### 10 à 15 participants

**Animateurs** : CAF et DST Ouest/ DASES

**Diagnostic** : 21 septembre à la maison de la vie associative et citoyenne du 16<sup>ème</sup> (MVAC)

**Pistes d'action** : 12 octobre à la Caserne Exelmans

#### Partenaires

Direction Régionale IDF Fondation Apprentis Auteuil, COROT Entraide, Mairie du 16<sup>e</sup>, CHU Exelmans Aurore, Association PP16, Association Notre Dame du Jour, DASES - ETS Ouest, MVAC 16, Copernic Saint Vincent de Paul, Régie immobilière de la ville de Paris

### PARENTALITE - ENFANCE- JEUNESSE

#### 10 à 15 participants

**Animateurs** : CAF, DFPE, DASCO et DJS

**Diagnostic** : 30 septembre au centre Paris Anim' Point du Jour

**Pistes d'action** : 19 octobre à la Caserne Exelmans

#### Partenaires

PMI Lauriston, Education nationale, Corot Entraide, CHU les 5 Toits, Halte-garderie Claude Terrasse, ADEPT - CSI 75, DASES ETS Ouest, CPA Point du Jour, Médiation culturelle, CIO Paris Ouest, DJS, CPA Point du jour, DDCT - Mairie du 16

### ACCES AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

#### 15 à 20 participants

**Animateurs** : CAF et SSP/CASVP 16<sup>ème</sup>

**Diagnostic** : 27 septembre à la Mairie du 16<sup>ème</sup>

**Pistes d'action** : 14 octobre à la Mairie du 16<sup>ème</sup>

#### Partenaires

CSI 75, Fédération des acteurs de la solidarité, Mairie du 16, CHU les 5 Toits, CDC Habitat Adoma, IPC, SSP 16, Association PP16, EPI Moisant, Régie immobilière de la ville de Paris, CPAM Paris, Mission locale de Paris,

## Ateliers participatifs avec les partenaires

**De septembre à octobre 2021 :**  
**6** ateliers participatifs se sont déroulés avec une diversité de partenaires

- Des ateliers ont été organisés et co-animés avec les services de la Ville et ceux de la Caf avec l'ensemble des acteurs du 16<sup>ème</sup>. Ils ont été des moments phares de participation des différents acteurs et avaient pour objectif de partager les différentes données de diagnostic et de définir des propositions d'actions au regard des trois axes identifiés

	16E ARRONDISSEMENT		PARIS	
	Effectif	%	Effectif	%
Population totale	165 446	100	2 190 327	100
Dont femmes	90 081	54	1 160 239	53
Dont hommes	75 365	46	1 030 088	47
Dont 0 - 14 ans	23 946	14	307 204	14
Dont 15-29 ans	33 846	20	513 225	23
Dont 30-44 ans	28 241	17	490 373	22
Dont 45-59 ans	32 417	20	402 119	18
Dont 60-74 ans	27 462	17	307 682	14
Dont 75 ans et plus	19 539	12	169 725	8
Ménages	82 911	100	1 139 835	100
Population totale	165 446	100	2 190 327	100
Dont personnes seules	39 337	47	582 432	51
Dont couples sans enfants	18 101	22	219 101	19
Dont couples avec enfants	16 641	20	193 120	17
Dont familles monoparentales	6 053	7	93 084	8
Dont autres	2 779	3	52 098	5
Familles avec enfants	20 454	100	254 798	100
Dont 1 enfant	8 847	43	120 787	47
Dont 2 enfants	7 642	37	90 780	36
Dont 3 enfants	3 964	19	43 231	17

# RESSOURCES

**Les différents travaux ci-après ont permis la conception du plan d'actions du PST sur le 16<sup>e</sup> arrondissement :**

- « Diagnostic social d'arrondissement », DST Ouest Dases, données 2010-2015, publié en novembre 2018
- « Portrait social d'arrondissement », Observatoire social – Dases, données 2007 – 2012 et 2012 – 2015, publié en 2017
- « Diagnostic territorial », Caf de Paris, données 2017
- « Fiche de territoire du 16 arrondissement », Caf de Paris, juin 2019 – Insee (recensement 2016)
- « Contrat jeunesse d'arrondissement », DJS, données 2014 – 2017, publié en novembre 2018
- « Mettre en œuvre une convention territoriale globale (CTG) », Cnaf, mars 2014 ». En ligne : [CEJ-CTG/CTG/conv\\_territoriale\\_globaleBD.pdf](#)
- « Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la Cnaf 2018-2021 »

# PARTENAIRES

## Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST 16<sup>e</sup> :

- Mairie 16<sup>ème</sup>
- CHU les 5 Toits Exelmans Aurore
- CPA Point du Jour
- ADEPT-CSI 75 - Centre Social itinérant 75
- Médiation Culturelle
- Association Notre Dame du Jour
- Association PP16<sup>ème</sup>
- Association Générales des Familles 16<sup>e</sup>
- Centre Corot Entraide d'Auteuil
- Accueil COPERNIC Saint Vincent de Paul
- IPC (Prévention Santé)
- Halte-garderie Claude Terrasse
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Bureau de la vie associative (DDTC)
- Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 16<sup>e</sup> (MVAC16)
- Association Osez la médiation
- Service Social scolaire 7/16
- SD Politique de la Ville et Action Citoyenne
- CDC Habitant Adoma
- CPAM de Paris
- Centre de PMI Lauriston
- Education nationale
- CIO paris Ouest
- Mission Locale de Paris
- Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP)
- EPI Moisant
- Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE)
- Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)
- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- DST Ouest
- CASVP
- Caisse d'Allocations Familiales de Paris





